

## LETTRE D'INFORMATION OFFICIELLE DE LA FFAMHE

**LES MOTS DU PRESIDENT**

Chères pratiquantes et chers pratiquants,

Vous avez devant vos yeux la nouvelle mouture ou le nouvel avatar du bulletin des AMHE. L'ancienne formule du bulletin a accompagné tous les mois les membres de la fédération de février 2013 à mars 2017, les anciens numéros restent d'ailleurs disponibles en téléchargement à partir du site de la fédération.<sup>1</sup> L'ambition de publier un numéro tous les mois était sans doute un peu trop grande et la formule s'est arrêtée faite de forces vives pour le porter.

Entretemps, la situation a changé, le nombre d'associations membres a augmenté, le nombre d'événements à couvrir aussi et d'autres canaux de communications sont apparus.

Nous avons décidé de sortir le bulletin à un rythme plus lent, et par conséquent, d'abandonner l'idée d'assurer par ce biais la promotion des nombreux événements qui ponctuent la saison. L'objectif de ce nouveau bulletin est un peu plus humble, mais néanmoins nécessaire. Il s'agit d'améliorer la transmission des informations de la fédération vers ses pratiquant. Celle-ci passe actuellement essentiellement par les représentants d'associations. D'expérience, l'information circule ainsi rarement jusqu'aux membres des associations, et parfois malheureusement ne circule pas du tout. Il apparaît clairement que ce canal doit être complété. Dans ce premier numéro vous trouverez des appels à participer à différents niveaux à la vie de la fédération, des informations sur des parutions récentes touchant à notre pratique et en annexe le compte-rendu de la dernière assemblée générale qui s'est tenue à Strasbourg en novembre dernier. La prochaine assemblée devrait se tenir à l'automne prochain dans l'Ouest de la France, même s'il est trop tôt pour en préciser le lieu et la date.

Le prochain bulletin, qui devra vous parvenir d'ici juin, sera en grande partie dédié à la présentation du futur logiciel de gestion de fédération.

**LES DERNIERES NOUVELLES****Représentants régionaux**

Suite aux dernières élections au conseil d'administration de la fédération, les représentants dans les régions ont changé. Leur rôle est de permettre un dialogue privilégié entre les associations et le conseil d'administration, d'éviter ainsi en partie le phénomène de tour d'ivoire qu'il ne manque jamais de s'installer, et de pouvoir être sollicité plus facilement par les associations locales pour tous les sujets touchant à la pratique et à la vie fédérale.

Grand Sud : le représentant est Matthieu Dutheil et son suppléant est Jean-Rémy Gallapont.

Grand Centre : le représentant est Olivier Dupuis et son suppléant est Sébastien François.

Grand Ouest : le représentant reste Fabrice Esnault

Grand Est : le représentant reste Julien Garry

Hauts-de-France et Île-de-France : le représentant reste Thomas Rivière.

Vous trouverez leur contact directement sur la page <https://www.ffamhe.fr/contact/>.

<sup>1</sup><https://www.ffamhe.fr/archives-du-bulletin-des-amhe/>

## Février 2019 : Grand retour du prix Philippe Errard

Créé en 2013 et porté par les membres de l'ARDAMHE, le prix Philippe Errard est à la fois un hommage à l'un des pionniers les plus productifs des AMHE par son travail sur les sources, et une manière de remercier tous ces amateurs qui, dans l'ombre, contribuent à fournir la matière première à nos pratiques.

En sommeil depuis 2014, ce prix est remis au goût du jour par la commission Recherche Histoire et Patrimoine de la FFAMHE dans un format actualisé. Le nouveau prix récompense à présent le travail amateur de traduction, transcription, analyse critique, vulgarisation, compilation et référencement, tenue de blog ou site dédié aux sources,...

Pendant deux mois, du 15 février au 15 avril la communauté désignera par le biais d'un formulaire le nom des personnes qui auront fourni durant l'année un travail d'importance, bénéfique à au plus grand nombre. Nous vous invitons donc à prendre connaissance du règlement ainsi qu'à désigner vos candidats via le formulaire.

Nous tenons aussi, car c'est bien le but de ce prix, à remercier l'ensemble des personnes fournissant jours après jours un travail considérable au service de la communauté AMHE.

Lien formulaire: <https://goo.gl/forms/6jHVZxcs0MpijWxF2>

Lien règlement: [https://www.ffamhe.fr/docs/Prix\\_Philippe\\_Errard\\_2019.pdf](https://www.ffamhe.fr/docs/Prix_Philippe_Errard_2019.pdf)

## RETOUR SUR...

### Stages instructeurs

Le premier stage instructeur de l'année 2019 s'est tenu près de Cholet le premier week-end de l'année. Un deuxième stage devrait se tenir le 23 mars en région parisienne. L'objectif de cette année est d'assurer un stage au moins dans chacune des six régions définies par la fédération.

C'est la commission pratique qui est en charge de la coordination, mais vous pouvez aussi bien contacter votre représentation régional à retrouver sur la page : <https://www.ffamhe.fr/contact/> .

N'hésitez pas à notifier votre intérêt, voire carrément proposer une date et un lieu.

Le contenu des formations actuelles vise à préparer le premier niveau de diplôme défini au niveau fédéral, dont vous pouvez trouver le contenu à l'adresse :

[https://ffamhe.fr/docs/FFAMHE\\_contenu\\_diplomes\\_FFAMHE.pdf](https://ffamhe.fr/docs/FFAMHE_contenu_diplomes_FFAMHE.pdf)

## PROCHAINEMENT :

### 23 & 24 Mars 2019: Stage Instructeur IDF

La Compagnie Excalibur Yvelines recevra Jeanne Bréard pour une formation fédérale au diplôme d'instructeur FFAMHE. Les modules abordés seront la gestion de groupe et la pédagogie de niveau 1.

Les pré-inscriptions sont disponibles à l'adresse suivante : <https://goo.gl/forms/D3TqjI9syi8DGdiS2>

N'hésitez pas à consulter le calendrier pour avoir les prochaines dates des stages instructeurs :

<https://www.ffamhe.fr/calendrier-ffamhe/>

## APPEL A CONTRIBUTION

### - Equipe technique

Le patrimoine informatique de la fédération s'accroît. Elle a déjà en charge depuis sa création le site internet que vous connaissez tous, le forum fédéral, auquel accèdent vos représentants, et le forum des commissions. Depuis quelques temps s'est ajouté le wiki des AMHE et bientôt devra arriver un logiciel de gestion fédéral qui devrait faciliter grandement la gestion au quotidien tant du conseil d'administration, que des représentants d'association.

Nous souhaitons mettre en place une équipe technique, indépendante des commissions et en relation avec le conseil d'administration pour entretenir ce patrimoine, intervenir en cas de panne et au besoin participer à son amélioration.

Toute personne ayant un minimum de compétences techniques en informatique : administration Wordpress, utilisation d'un FTP, administration d'un hébergement.

et souhaitant contribuer ou simplement déléster un l'unique administrateur en fonction actuellement sont invités à postuler à l'adresse : [contact@ffamhe.fr](mailto:contact@ffamhe.fr)

### - Equipe de rédaction du bulletin

Le présent bulletin voit le jour avec une équipe réduite d'élus au conseil d'administration. Rien ne les prédisposait à cela sinon leur volonté de le relancer. Si vous avez des compétences éditoriales, rédactionnelles et l'envie de contribuer, n'hésitez pas à postuler à l'adresse : [contact@ffamhe.fr](mailto:contact@ffamhe.fr)

### Sources diverses

Le texte modernisé que l'on vous propose de découvrir date de mai 1584. Il s'agit d'une lettre de grâce émise par le roi à l'attention de Loys Gardet de Valence. Il est intéressant à plus d'un titre, mais en particulier car il s'agit d'une des très rares descriptions de salle d'arme, et en donne même l'adresse, la côte des Chapeliers qui existe toujours à Valence, non loin du Rhône. Cette ruelle dispose encore de quelques anciennes maisons de pierre dont il n'est pas interdit d'imaginer que l'une d'entre elles a pu être le théâtre des opérations. L'affaire en question est un meurtre, occasionné avec des armes d'entraînement ("épées et poignards rabbatus").

Le texte complet d'origine peut être retrouvé dans le *Bulletin de la société d'archéologie et statistique de la Drome*, tome 63, n°256, d'octobre 1932, aux pages 385-387 et provient des archives départementales l'Isère, B. 2.390, fol. 155r-157v.

François de Bourbon, [...], gouverneur et lieutenant général pour le Roi en Dauphiné. A tous ceux qui ces présentes verront. Nous avons reçu l'humble supplication de Loys Gardet, fabricant de roue de Valence en Dauphiné, âgé d'environ trente-cinq ans. Cette supplication indique qu'au mois de février dernier, un dimanche, il alla voir l'école de M<sup>e</sup> Guillaume Lambert, maître d'épée juré, tenant école à Valence, en une maison située dans la rue appelée la côte des Chapeliers, en laquelle maison étant entré, y trouva ledit maître Lambert, et plusieurs autres, les uns tirants et jouants au jeu de l'épée et les autres les regardants. Et entre autres, il y avait un nommé Jehan Eynard dit Mailhon, travailleur de Valence, qui tenait les armes en main, à savoir une épée et un poignard rabbatus, étant un des bons tireurs à l'épée de Valence et des plus forts et puissants, et assuré en son jeu et manement des armes, les ayant longtemps pratiquées auparavant, ayant été soldat aux guerres. Il en était même l'un des principaux adeptes et tenant le lieu en l'absence du maître de l'école. Le maître invita le suppliant de tirer avec lui, ce à quoi il accepta, et prit les mêmes armes, l'épée et poignards rabbatus, sous l'autorité, en la présence et avec la permission du maître Lambert. Et de premier abord, le dit Eynard tira une estocade au suppliant, et le suppliant une autre à Eynard dans le même temps. Le suppliant repoussa l'estoc vers le bas avec le poignard, mais au contraire Eynard, voulant lever en haut l'estocade contre lui tirée par le suppliant la porta en son oeil, et se jeta dessus. Il en fut d'autant plus blessé qu'il avait avancé à la suite de son estocade. Suite à ce coup, les armes furent mises bas immédiatement, et posées tant par l'un que par l'autre, et Eynard se retira en sa maison où environ six ou sept heures après, il décéda, soit par son impatience, de mauvais soins ou peut-être à cause du coup, étant donné la délicatesse de la partie où il avait été atteint. Toutefois, le suppliant affirme que le coup n'avait pas été tiré par haine, colère, tromperie ni malice, mais seulement par jeu dans un honnête exercice aux armes et même que auparavant le

suppliant et Eynard n'avaient eu aucune haine ni inimitié, mais estaient amis, et dès le coup donné, le suppliant en fut grandement désolé et fâché. Le suppliant a toujours été et est homme de bien et de bonne vie et réputation, s'étant toujours employé pour le service du Roi en ses guerres, ayant toujours tenu et tient encore son parti entièrement. Seulement il craint pourtant que s'il se presentait à justice, on lui imposa la peine ordinaire pour homicide ou autre extraordinaire, et de ce fait n'ose se présenter sans obtenir de nous grâce, pardon et rémission ; et pour crainte d'être emprisonné ou puni, s'est enfui de sa maison. Pour cela, attendu que l'action n'a été faite et donnée par malice, mais advint fortuitement en jeu et exercice licite, contre la volonté du suppliant, et voulant préférer grâce et pardon à rigueur de justice, avons le fait et cas déclaré quitte, remis et pardonné, et par ces présentes quittons, remettons et pardonnons, suivant le pouvoir à nous sur ce donné par le Roi nostredit seigneur, avec toute peine, amende ou offence corporele, civile et criminelle à quoi, pour raison desdits cas pourraient être dues envers le Roi monseigneur, etc.